



FscqP-2009-08

Compte-rendu d'activités du responsable de la Commission Urbanisme

par Daniel Marie-Anne

2008, une année curieuse et difficile à vivre pour le monde associatif, car ce fut une année d'élections où le droit de réserve a existé. Heureusement, pour certains services où l'aspect technique l'emportait, nous avons pu avoir des réponses pour pouvoir mieux nous exprimer. Je pense notamment dans les commissions de l'environnement de l'aéroport ou sur les problèmes de l'eau. Et surtout dans les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux de la ville de Pessac ou à la CUB. Nous avons pu, à travers des dossiers que les services de la CUB nous ont adressés par mèl, préparer certains dossiers. Un petit regret toutefois : officiellement, les documents papier n'étaient transmis qu'au Président et ce, 2 à 3 jours avant la réunion. D'un autre côté, pour la Fédération, nous avons suivi le SRIT (Schémas Régional des Infrastructures de Transport). Nous avons réussi à faire inclure une liaison de transport entre l'aéroport et la Gare de l'Alouette, ceci pour respecter le Grenelle de l'environnement qui stipule (nous l'avons appris en commission sur l'aéroport), que les aéroports devaient être reliés au réseau SNCF. Par contre nous sommes très surpris que les habitudes du temps de M. Rousset n'aient pas perduré à savoir que pour le POS et ses modifications, les quartiers avaient, avec la convocation, pour information les plans du présent et du proposé. Vous avez pu le constater pour la réunion sur la modification du PLU. Ceci permettait d'analyser les effets et de voir sur le terrain les incidences possibles. On pouvait dire qu'il y avait concertation.

Maintenant pour ce qui est des autres dossiers tels que les demandes de permis ou autres, un regret vécu est que l'invitation vous parvient par mèl l'avant veille et, de plus, sans plan joint et encore moins d'extrait du PLU où se situe le permis de construire ou l'affaire.

Nous espérons qu'un autre point du Grenelle de l'environnement soit respecté pour le cadran nord-ouest de Pessac et le CUSC du Haut-Livrac/Macédo où l'État avait lancé en fin d'année un appel à projet sur le transport. Une situation qui permettrait de donner comme terminus à la ligne B le site de Cazalet pour la phase 3 et de poursuivre en phase 4 vers l'aéroport en passant sous la ligne haute tension à Bioparc. Une possibilité semble-t-il dans la tête des élus de Pessac ai-je compris et entendu lors de la présentation en conseil municipal en 2008 des orientations de la ville.

Nota. Cette année comme l'an passé nous n'avons pas pu convoquer de réunions ad hoc n'ayant pas eu de retour venant des quartiers mais cela ne nous a pas empêché d'aller à la pêche aux informations sur des sujets d'ordre général.